



1100, Place du Technoparc, bureau 301  
Trois-Rivières (Québec) G9A 0A9  
Téléphone : 819 370-3232  
Télécopieur : 819 374-0395  
www.xittel.net

## ADHÉSION AU RETRAIT DIRECT CONFIDENTIEL

### RENSEIGNEMENTS DU CLIENT – EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom du client		N° de compte (Xittel)		Catégorie de DPA : Personnel ou entreprise	
Adresse					
Ville		Province		Code postal	
Téléphone			Cellulaire		

### INSTITUTION FINANCIÈRE – EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom de l'institution		N° de compte bancaire		N° de transit	
Ville		Province		Code postal	
Adresse					

### AUTORISATION DE RETRAIT

J'autorise/Nous autorisons Télécommunications Xittel Inc. et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que je pourrais/nous pourrions autoriser à tout moment) à commencer à déduire selon mes/nos instructions, des montants répétitifs mensuels et/ou des paiements ponctuels occasionnels pour le règlement de tous les montants portés au débit de mon/notre ou mes/nos comptes avec Télécommunications Xittel Inc. Les paiements mensuels périodiques au montant intégral des services rendus seront portés au débit de mon/notre compte au minimum 10 jours après l'émission de la facture. Télécommunications Xittel Inc. donnera 10 jours de préavis écrit du montant de chaque débit périodique. Télécommunications Xittel Inc. obtiendra mon/notre autorisation pour tout autre débit ponctuel ou sporadique.

Chaque retrait correspondra à un montant variable, lequel me sera communiqué par l'organisme bénéficiaire, par écrit, au moins dix jours avant la date d'échéance.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que Télécommunications Xittel Inc. ait reçu de ma/notre part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit arriver au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain débit à l'adresse indiquée ci-après. Je peux/Nous pouvons obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, ou plus d'information sur mon/notre droit d'annuler un DPA du payeur en m'adressant/nous adressant à mon/notre institution financière ou en visitant [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

Télécommunications Xittel Inc. ne peut céder la présente autorisation, ni directement ni indirectement, par application de la loi, changement de contrôle ou autrement, sans me/nous donner au moins 10 jours de préavis écrit.

« J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Pour obtenir un formulaire de demande de remboursement, ou pour plus d'information sur mes/nos droits de recours, je/nous pouvons communiquer avec mon/notre institution financière ou visiter [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

\_\_\_\_\_  
Signature du titulaire du compte

\_\_\_\_\_  
Signature du second titulaire du compte \* Si requis

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date